

LONGUEUR DE LA ROUTE VERTE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, 2021

	Total
Bas-Saint-Laurent	617,43
Saguenay--Lac-Saint-Jean	453,23
Capitale-Nationale	273,53
Mauricie	171,31
Estrie	258,36
Montréal	95,26
Outaouais	370,37
Abitibi-Témiscamingue	489,53
Abitibi	77,17
Abitibi-Ouest	23,42
La Vallée-de-l'Or	190,72
Rouyn-Noranda	114,34
Témiscamingue	83,88
Côte-Nord	262,98
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	703,80
Chaudière-Appalaches	377,11
Laval	35,61
Lanaudière	79,15
Laurentides	350,97
Montérégie	380,49
Centre-du-Québec	278,25
Ensemble du Québec	5 197,39

Note: Le total inclut la longueur sur accotement revêtu, bande cyclable, chaussée désignée et piste cyclable.

SOURCE :

Institut de la statistique du Québec, Longueur de la Route verte selon les différentes voies cyclables, par région administrative, par municipalité régionale de comté et par municipalité, 2022.